

Procès-verbal de la réunion tenue 27 janvier 2014 à Bruxelles, Bureau Fédéral.

APPROUVE

Présents: MM. Wim SYMOENS, Vice-président - Pierre LEDENT, Secrétaire – Dirk POELMANS – Alban BERTIAUX

Excusé : Francis MERCIER, Président -Renaud VILAIN

Préambule

M. Francis MERCIER est excusé pour problèmes de santé et est remplacé par M. Alban BERTIAUX
La Commission Sportive souhaite un prompt rétablissement au Président, M. Francis MERCIER

M. Wim SYMOENS, vice-président prend la présidence de la réunion et souhaite à tous les membres les meilleurs vœux pour l'année 2015.

Lecture et approbation PV « 16/12/2014 »

- Le PV de la CSWP du 16/12/2014 est approuvé.

Courrier

- Mail du club de Mons :
Le club de Mons demande à pouvoir jouer ces matches du second tour de la Super-Ligue dans un champ de jeu de 25 m au lieu de 30 m et ce pour des raisons financières.
La dimension du champ de jeu ne peut être modifiée que pour des cas de force majeure (CBWP 08.1).
La Commission Sportive ne donne pas son accord toutefois, le club pourra faire une demande de dispense au début de la prochaine saison.
- Mail du club d'Alost :
Le club d'Alost demande de pouvoir inscrire une seconde équipe U13 pour la deuxième partie du championnat.
La Commission Sportive accepte exceptionnellement l'inscription de cette seconde équipe. Cette dernière devra impérativement jouer dans une série « Régionale ».

Championnat 2014-2015

- **Validation des résultats**
La Commission Sportive entérine les résultats des journées 14 à 16.
- **Forfaits**
Match U15B 8120 Brussels – Entente Ensival Eupen du 25/01/2015
L'Entente Ensival Eupen a été contrainte de déclarer forfait pour le match en question par manque de joueurs du fait de l'heure tardive -19h30 – pour un match programmé un Dimanche soir.
L'arbitre a pu être averti dans les temps.
Décision de la Commission Sportive :
L'Entente Ensival Eupen perd le match par Forfait avec le score de 0-5
La Commission Sportive demande à la Fédération l'application de l'amende réglementaire pour Forfait sans les frais d'arbitrage à l'encontre de l'Entente Ensival Eupen.

RÉDACTION	APPROBATION
04/02/2015	25/03/2015

➤ **Rapport d'arbitre – M. BLEYAERT**

Match SL 1036 Antwerpen A – Mons du 17/01/2015

M. Bleyaert signale que le club de Mons à joué avec des bonnets de couleur noir avec chiffres rouges. Il fait remarquer que lorsque des bonnets sont mouillés il est pratiquement impossible de lire les chiffres.

La Commission Sportive fait remarquer qu'il était loisible aux arbitres de refuser l'emploi de tels bonnets et de demander d'utiliser d'autre bonnets qui auraient pu être fourni par le club adverse.

Références : Manuel pour les compétitions officielles de Water-polo page 20 (Fr) / 22 (NI)

La Commission Sportive classe l'affaire.

➤ **Tours Finaux U11 – U13**

Le secrétaire informe la Commission que les directives pour les Tours Finaux ont été envoyées aux clubs concernés.

Suite au mail du Club d'Alost, la Commission décide d'apporter la modification suivante aux directives : Les clubs participants au second tour « Régional » sont libres de ne pas s'inscrire pour ce second tour. Ils devront informer le secrétaire avant le 03/04/2015.

La Commission demande au secrétaire d'adapter les directives et de les envoyer aux clubs.

Le secrétaire informe la Commission que le club qu'il a eut une communication téléphonique avec la secrétaire du club Leuven Aquatique qui demande de pouvoir changer la première date du tour final U13 car cette dernière est programmée lors d'examens scolaire.

La Commission Sportive ne change pas la date car cette date est fixée depuis la réunion calendrier U11/U13.

Le secrétaire informe la Commission qu'il a reçu un mail de la secrétaire du club de Tournai.

Le club de Tournai conteste le changement de formule de tour final et ce que le championnat à débuté et que le club n'a pas été concerté.

La Commission sportive tient à rappeler que lors de la réunion du calendrier U11/U13, MM MERCIER et SYMOENS ont informé les clubs qu'ils réuniront avant la fin de l'année 2014 un groupe de travail qui aura pour tâche de réorganiser le tour final.

La Commission Sportive signale également qu'un membre du club de Tournai – M. Philippe KUBAT – a été invité à participer au groupe de travail mais ce dernier a refusé de participer.

Waterpolo Online

- M. POELMANS informe la Commission que le projet « Waterpolo Online » est suspendu jusqu' à la prochaine réunion de la Cellule Sportive (17/02/2015)
- M. BERTIAUX fait part à la Commission Sportive des remarques émises par le Président de la Fédération Francophone au sujet du projet.
- M. POELMANS s'engage à préparer des nouveaux documents et qui seront transmis à la Fédération avant la prochaine réunion de la Cellule Sportive.
- Toutefois la Commission Sportive s'étonne de la réaction de la FFBN car lors de la précédente réunion de la Cellule Sportive le « Feux Vert » pour l'utilisation du programme avait été donné par le Président Fédéral.

RÉDACTION	APPROBATION
04/02/2015	25/03/2015

Divers

- M. SYMOENS pose la question de qui est responsable du remplissage correcte des feuilles de match.
La Commission Sportive suggère de consulter la CCA à ce sujet.

- M. SYMOENS suggère de mettre sur pied un groupe de travail pour établir le calendrier « Jeune » de la saison 2015-2016.
La Commission Sportive demande au secrétaire de faire un appel aux candidatures – 6 personnes : 3 Fr et 3 NI – candidatures à rentrer au plus tard le 23/02/2015.
Le groupe de travail se réunira entre le 01/03/2015 et le 23/03/2015.

**Le rapporteur,
Pierre LEDENT
Secrétaire**

<u>Prochaine réunion :</u> Mardi 24 février 2015 – 17h30 – Bruxelles, Bureau Fédéral

RÉDACTION	APPROBATION
04/02/2015	25/03/2015

